



Conférence Nationale des Directeurs de Centre Hospitalier

Le triplement attendu du déficit budgétaire 2023 des centres hospitaliers fragilise dangereusement la situation de l'offre de soins des établissements de santé déjà fortement impactés par le contexte général de crise

La **Conférence nationale des directeurs de centres hospitaliers (CNDCH)**, portant la voix des centres hospitaliers et composée de 100 membres représentatifs de la diversité des établissements publics de santé, **a réalisé une enquête auprès de ses membres qui fait état d'un possible triplement du déficit budgétaire en 2023** par rapport à 2022.

- Un déficit pouvant atteindre 2,7 milliards d'euros en 2023 pour les centres hospitaliers

L'enquête fait apparaître un déficit prévisionnel cumulé 2023 des établissements interrogés s'établissant à 653 millions d'euros. **Extrapolé sur l'ensemble des centres hospitaliers en France, le déficit cumulé pourrait atteindre 2,7 milliards d'euros en 2023.**

Les niveaux de déficit les plus importants sont constatés dans les établissements de taille moyenne (entre 70 millions d'euros et 160 millions d'euros de produits sur le budget H), de typologie médecine-chirurgie-obstétrique (MCO).

La CNDCH alerte les pouvoirs publics sur cette grave dégradation des situations financières des centres hospitaliers. Cette dégradation s'explique notamment par le sous-financement des mesures de revalorisation RH et l'absence de compensation de la forte inflation subie en 2023. Au-delà, elle est également liée à des dynamiques d'activité et d'attractivité qui peinent à se redresser après 3 années de crise sanitaire et les conséquences de la loi Rist qui a essentiellement impacté les centres hospitaliers. De surcroît, appliquée de façon hétérogène d'une région à une autre, certains centres hospitaliers se trouvent dans l'obligation de suspendre certaines de leurs activités et de fermer des lits.

Ces déficits pèsent gravement sur la capacité des centres hospitaliers à mener leurs politiques d'attractivité et d'investissement, pourtant indispensables pour garantir la pérennité des prises en charge des patients et l'égalité d'accès aux soins.

- Des centres hospitaliers déjà fragilisés vont subir une réforme des financements qui risque d'aggraver leur situation

Alors que 78% des centres hospitaliers ont bénéficié en 2023 de la garantie de financement apportée par le dispositif de sécurisation modulée à l'activité (SMA), 50% d'entre eux, soit environ 250 établissements, auraient perdu plus de 10% de leurs ressources sans ce système de garantie.

De plus, **les simulations réalisées dans le cadre de la refonte du système de financement des établissements de santé** (réforme de la T2A, SMR, soins non programmés, soins critiques...) **montrent un impact négatif sur la moitié des centres hospitaliers.**

- Le versement de crédits supplémentaires est indispensable pour permettre aux centres hospitaliers d'assurer leurs missions

Dans ce contexte, **la CNDCH demande la compensation complète des impacts négatifs pour le secteur public de la régulation prix volume ainsi que celle de la forte inflation subie.**

La restauration des capacités financières doit également passer par une **forte revalorisation des tarifs notamment pour les séjours en hospitalisation complète de médecine** qui concentrent des tensions importantes.

La CNDCH demande en outre le maintien d'un système de protection fort pour les établissements les plus fragilisés par le contexte et le régime actuel de financement.

Les centres hospitaliers jouent un rôle majeur dans le maillage du territoire et ces moyens sont indispensables pour leur permettre de garantir à la fois leur bon fonctionnement et leurs investissements d'avenir.